



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des femmes

Question au Gouvernement n° 353

Texte de la question

MARCHE DES FEMMES

M. le président. La parole est à M. Georges Mothron, pour le groupe de l'UMP. *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)*

M. Georges Mothron. Merci chers collègues.

Madame la ministre déléguée à la parité et à l'égalité professionnelle, le 4 octobre dernier, la jeune Sohane était brûlée vive à Vitry-sur-Seine par un petit caïd dont elle refusait l'autoritarisme. C'est du lieu de ce terrible drame qu'est partie, samedi dernier, une marche des femmes contre les ghettos et pour l'égalité.

A travers cette manifestation inédite, des jeunes filles dénoncent les violences sexistes, le machisme, le ghetto social et sexuel qu'elles subissent. Leur cri d'alarme ne peut être qu'écouté et, en tant que député de la circonscription d'Argenteuil-Bezons *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle)*, je me dois de témoigner de la nécessité absolue de les entendre. Il est en effet essentiel que l'égalité républicaine soit appliquée partout, dans tous les quartiers de nos villes et que soit témoigné à ces jeunes femmes le respect auquel elles ont droit.

Pouvez-vous nous dire, madame la ministre, si le Gouvernement envisage de s'associer à cette démarche ? Si oui, de quelle manière ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée à la parité et à l'égalité professionnelle.

Mme Nicole Ameline, ministre déléguée à la parité et à l'égalité professionnelle. Comment ne pas être sensible à votre témoignage, monsieur le député, et vous en remercier ? Mais je suis persuadée que toute la représentation nationale aura elle aussi compris cette marche des jeunes femmes des cités, qui est tout à la fois une prise de conscience et un acte de responsabilité.

Je partage naturellement avec vous la révolte de ces jeunes filles qui attendent légitimement de la République l'affirmation de leurs droits, de leur dignité, de leur liberté, de leur souci d'égalité. C'est évidemment l'engagement du Gouvernement tout entier. Il passe par un combat intransigeant contre toutes les formes de discrimination et de violence, quelles qu'elles soient. Il passe par le rétablissement de l'Etat de droit et la réaffirmation de nos valeurs républicaines. Il passe aussi par la mobilisation de tous les moyens pour améliorer l'insertion sociale et professionnelle et par la volonté enfin de permettre à toutes ces jeunes femmes d'être entendues, reconnues et respectées.

Je compte naturellement mobiliser, et j'ai commencé à le faire, l'ensemble des moyens disponibles, avec les ministères concernés et les partenaires locaux, élus et associations, pour répondre tous ensemble à cette urgence sociale et politique et faire en sorte que les femmes, qui restent les premiers vecteurs d'une intégration

réussie, ne soient plus, comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui, les premières victimes en cas d'échec. Le contrat par l'intégration devra conduire à formaliser un certain nombre de droits mais, vous l'avez très bien dit, c'est dès maintenant qu'il faut agir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. Georges Mothron](#)

Circonscription : Val-d'Oise (5^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 353

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : parité

Ministère attributaire : parité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 février 2003